

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION **THÉMATIQUES**



Hôtel de ville de Riantec
Place de la Mairie
56 670 RIANTEC
02 97 33 98 10
contact@mairie-riantec.bzh

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2022

Le Maire,
Jean-Michel BONHOMME



Orientations d'Aménagement et de Programmation
Thématique

Cadre de vie apaisée

Préambule

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prévoient les actions et opérations d'aménagement à mettre en oeuvre, notamment pour «mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine, qui permettent d'assurer la qualité de vie la commune». Elles sont établies en cohérence avec les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et sont opposables aux projets d'aménagements dans un principe de compatibilité.

Grille de lecture des OAP

Grand principe à respecter

Apporter des éléments ponctuels de nature

Reverdifier les espaces publics

Les espaces publics sont de véritables lieux de cohésion sociale qui contribuent au cadre de vie de la commune. Ce sont aussi des espaces qui profitent à la biodiversité à condition d'accueillir de la végétation.

- Multiplier les réservoirs de biodiversité,
- Améliorer les continuités écologiques,
- Améliorer le paysage de la commune,
- Mettre en valeur les espaces publics.

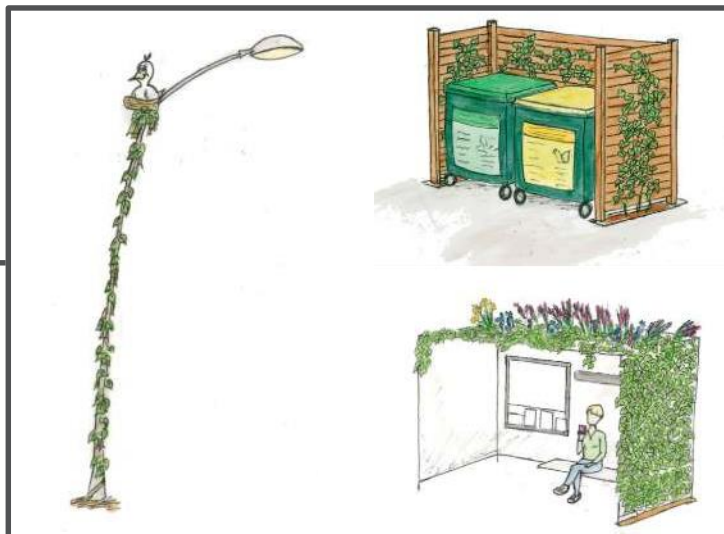
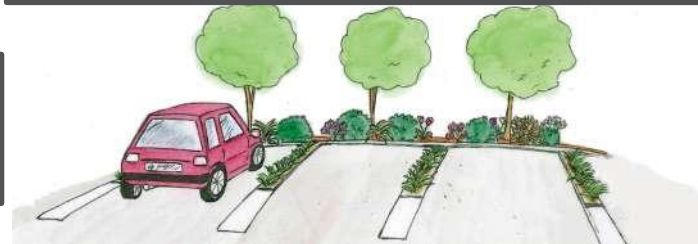
☛ S'appuyer sur le mobilier urbain,

☛ Végétaliser les parkings, rond points et terre pleins.

Moyens d'actions permettant de respecter le principe

Objectifs visés pour respecter le principe

Illustrations à titre d'exemples et d'explications



Terre plein végétalisée, Saint-Nazaire



Terre plein végétalisée, Riantec

Préambule

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettent de traduire les intentions du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune. Ce dernier document régit le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et permet de définir un projet de développement de territoire pour les années à venir. Les principes énoncés par ces OAP à la thématique "cadre de vie apaisé" doivent donc être respectés pour pouvoir aboutir au projet communal.

Ce que dit le PADD de Riantec : principaux objectifs

Orientation 3 : Favoriser la résilience et atténuer la vulnérabilité de la commune face au changement climatique

1. Optimiser la consommation foncière et les ressources énergétiques locales
2. Garantir la préservation de la biodiversité et la qualité des paysages
3. Anticiper les risques naturels

Orientation 2 : Renforcer l'identité et le cadre de vie communal en valorisant ses visages terre et mer

1. Recréer les contours « terre » et « mer » d'une ville nature
2. Améliorer le maillage des déplacements doux
3. Valoriser les espaces remarquables naturels de la commune tout en les préservant

Pourquoi des OAP à la thématique "cadre de vie apaisé" ?

Le cadre de vie est un enjeu particulièrement important pour la commune, tant pour le bien-être de la population que pour l'attractivité du territoire. Associés à la notion de qualité de vie, l'amélioration et le maintien d'un cadre de vie agréable sont souhaités à travers la mise en place des deux moyens d'actions suivants :

La biodiversité

La circulation apaisée

Mode d'emploi

■ Aménager et Entretenir les espaces de manière écologique

Adopter une gestion différenciée

Limitier la tonte des espaces verts

Laisser courir la végétation sauvage

R Préférer les produits biologiques labellisés aux pesticides

Mettre du paillage au pied des plantations et les arroser en fin de journée

Choisir des espèces locales

P Limiter les espèces invasives

P Choisir des espèces locales

R Limiter les espèces allergènes

Diversifier les plantations (1 au choix)

Varier les hauteurs de plantations

Planter des plantes mellifères

Planter des arbres fruitiers et des aromates

Autres...

■ Préserver les espaces naturels

Maintenir les réservoirs de biodiversité

Éviter de scinder les espaces naturels

Préférer élarger les abords

Reconstituer des espaces naturels

Organiser sensiblement le bâti (2 au choix)

Conserver au maximum les éléments naturels existants

Créer des ouvertures visuelles (le cas échéant)

Prolonger la trame verte et bleue dans les projets urbains

Préserver des coeurs d'îlots verts (le cas échéant)

Créer des zones de transition

P Maintenir ou créer des espaces de transition (noues, etc, ...)

R Créer des zones de loisirs et d'agrément

→ Connecter les espaces naturels

Composer des lisières naturelles

Les lisières agricoles (1 au choix)

Réhabiliter les anciens chemins

Planter des poteaux

Utiliser des haies bocagères

Créer des talus bocagers

Les fonds de jardins (1 au choix)

Opter pour des boisements,

des haies multistrates,

des murets en pierre sèche

des clôtures qui laissent passer la petite faune

Apporter des éléments ponctuels de nature

Végétaliser les façades des rues (1 au choix)

Végétaliser les murs, les balcons et les rebords de fenêtres

Planter en pieds de murs avec des supports de type treille ou ombrière

Reverdifier les espaces publics

P Végétaliser les parkings, ronds points et terre plein (le cas échéant)

R Proposer un mobilier urbain intégré dans le paysage (le cas échéant)

Réduire la pollution lumineuse

P Cibler les zones à éclairer

R Réduire le temps de fonctionnement

R Préférer les ampoules jaune

R Éviter les éclairages au sol

P Choisir des lampadaires dirigés vers le bas

R Préférer les poteaux à mi-hauteur, réfléchissant et équipés de système de d'auto détection...

R = Principe de recommandation (*conseil*)

P = Prescription : à respecter impérativement dans tout nouveau permis d'aménager

Mode d'emploi

Améliorer l'organisation du réseau viaire

Qualifier les entrées de ville

- ☐ R Intégrer de la signalétique
- ☐ P Prévoir des espaces piétonniers
- ☐ R Matérialiser l'identité du bourg
- ☐ P Implanter de la végétation
- ☐ P Réduire le gabarit de la voie

Hiérarchiser le réseau viaire

Sécuriser les voies principales

- ☐ P Inciter les voitures à ralentir
- ☐ R Séparer physiquement les piétons et cyclistes des véhicules routiers

Partager les voies secondaires

- ☐ P Laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes
- ☐ P Matérialiser la voie par un revêtement au sol

Sécuriser l'accès aux principaux équipements

- ☐ R Souligner les intersections par le minéral, le végétal
- ☐ P Ne pas gêner la visibilité du carrefour
- ☐ P Aménager des seuils piétonniers

Permettre des déplacements actifs au quotidien

Assurer la continuité des liaisons douces

- ☐ P Rendre visibles les bandes cyclables
- ☐ P Matérialiser les bandes cyclables manquantes
- ☐ P Compléter le maillage existant

Valoriser les chemins existants

- ☐ P Préserver les chemins existants
- ☐ R Rendre les cheminements doux praticables et confortables en toute saison
- ☐ R Associer les chemins à des équipements ludiques

Favoriser l'intermodalité

- ☐ P Mettre en place des pôles intermodaux
- ☐ R Indiquer les temps de parcours

☐ R = Principe de recommandation (*conseil*)

☐ P = Prescription : à respecter impérativement dans tout nouveau permis d'aménager

Pour respecter le principe de ces OAP, au moins un moyen d'action doit être coché pour chacune des sous-thématiques

Biodiversité

CARTE DE SYNTHÈSE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

La biodiversité est particulièrement présente sur la commune de Riantec. Son territoire entre terre et mer est caractérisé par une zone périurbaine rurale et agricole dont les boisements et les zones humides s'intègrent parfois au centre bourg plus urbanisé. L'OAP « cadre de vie apaisé » permet d'apporter des solutions concrètes quant à l'amélioration du cadre de vie naturel de la commune. La biodiversité est indispensable car elle apporte de nombreux biens et services : apport paysager, régulation du climat et des risques naturels, amélioration de la qualité de vie et ressource essentielle pour l'ensemble des espèces dont l'Homme fait partie.

Sommaire

■ Aménager et Entretenir les espaces de manière écologique

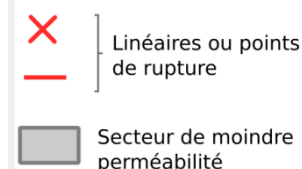
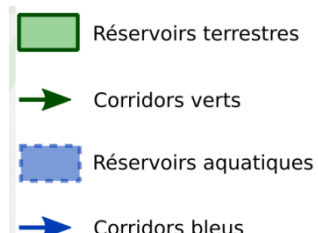
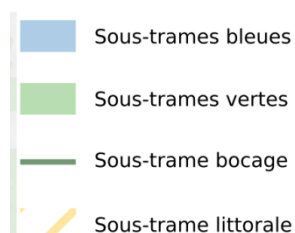
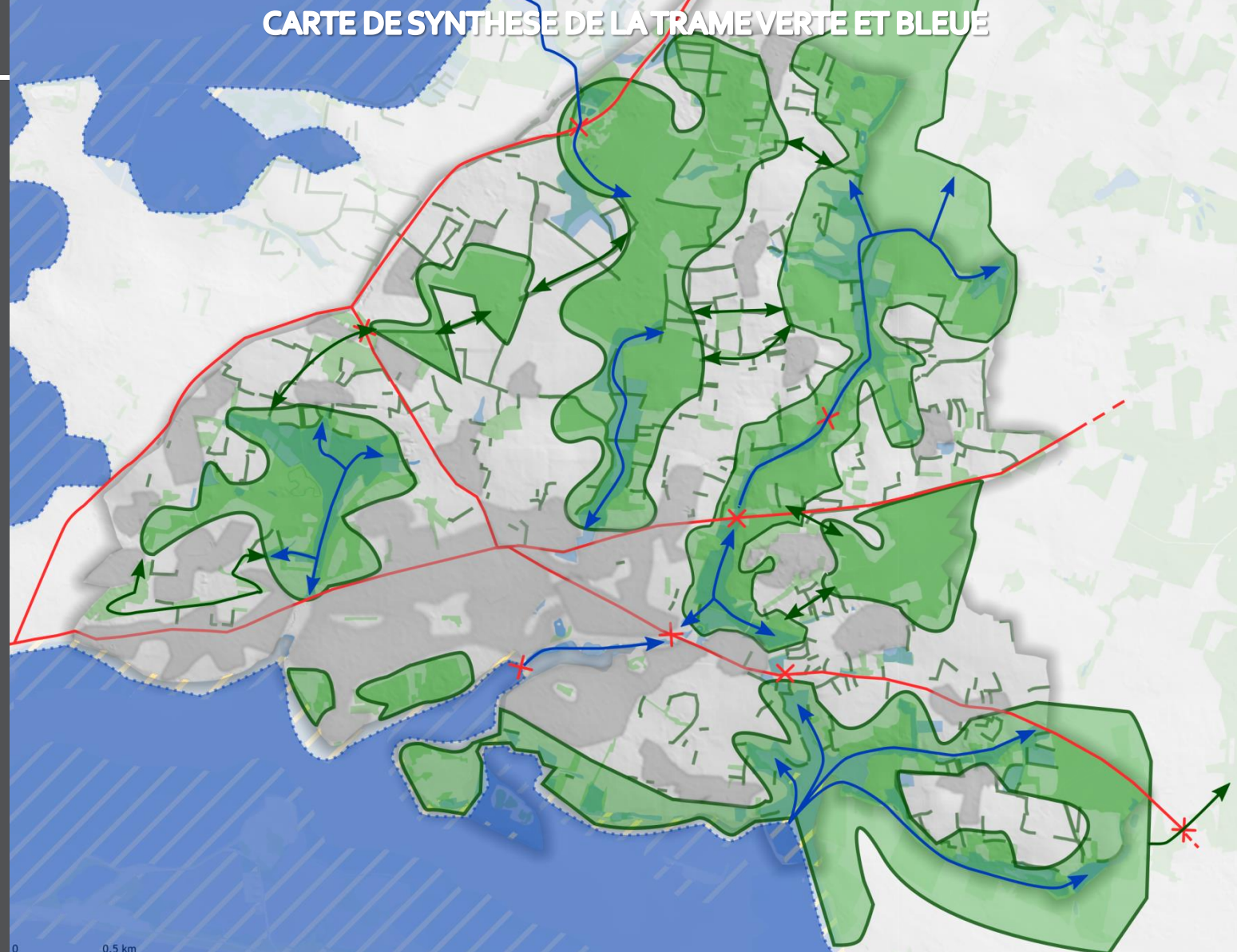
Adopter une gestion différenciée	09
Choisir des espèces locales	10
Diversifier les plantations	11

■ Préserver les espaces naturels

Maintenir les réservoirs de biodiversité	13
Organiser sensiblement le bâti	14
Créer des zones de transition	15

➔ Connecter les espaces naturels

Composer des lisières naturelles	17
Apporter des éléments ponctuels de nature	19
Réduire la pollution lumineuse	21





Aménager et Entretien les espaces de manière écologique

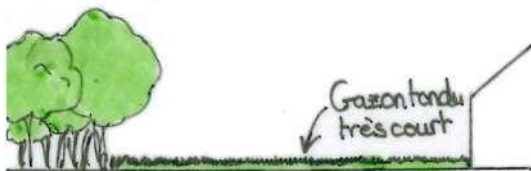
Préserver la biodiversité est intimement lié à notre façon d'aménager et d'entretenir les espaces. En amont de votre projet, il suffit de choisir les bonnes espèces végétales pour répondre à vos besoins (intimité, paysage...) tout en créant des habitats floristiques favorables au développement de la faune. Des gestes simples sont à connaître et à adopter pour compléter cette démarche écologique, bénéfique pour la nature et l'homme.

Adopter une gestion différenciée

Adopter une gestion différenciée permet de préserver les espaces naturels ainsi que la faune et la flore présentes sur ces espaces. Elle permet également de développer les continuités écologiques du territoire en laissant plus de place à la nature.

- _ Multiplier les réservoirs de biodiversité
- _ Préserver la ressource en eau
- _ Réduire la pollution des sols
- _ Optimiser les coûts d'entretien (agents, produits...)

⚙️ Limiter la tonte des espaces verts



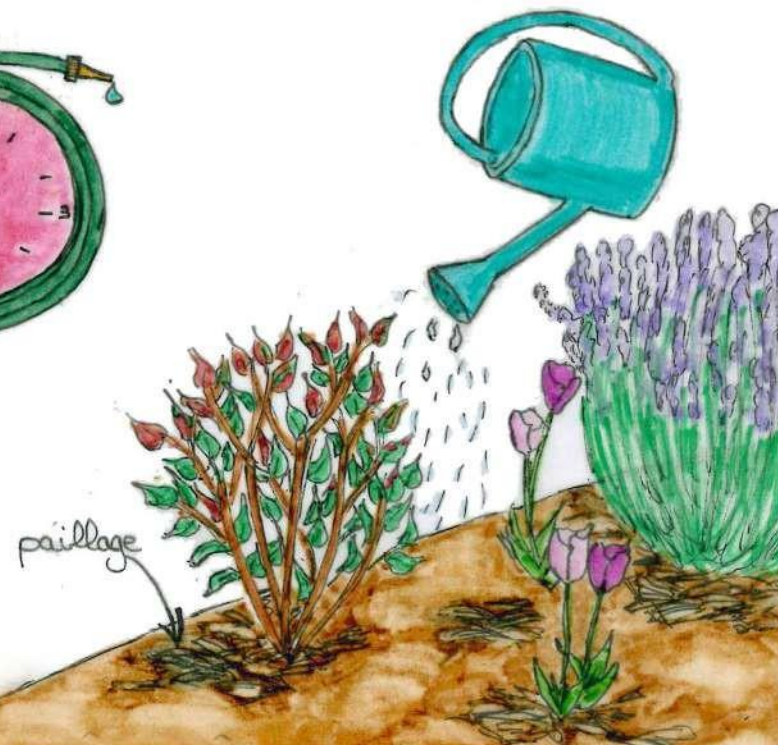
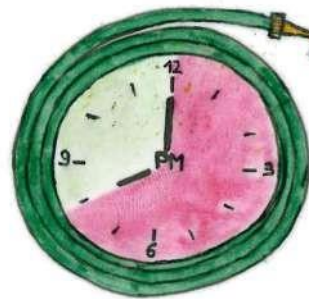
⚙️ Laisser courir la végétation sauvage



⚙️ Préférer les produits biologiques labellisés aux pesticides



⚙️ Mettre du paillage au pied des plantations et les arroser en fin de journée



Choisir des espèces locales

Les espèces végétales locales sont à favoriser dans les aménagements pour préserver la biodiversité présente tout en apportant une identité propre au territoire. Les espèces exotiques envahissantes sont à éviter car elles menacent les écosystèmes, les habitats et les espèces indigènes.

- Préserver l'équilibre biologique du territoire
- Conforter l'identité de la commune

Pour tout renseignement complémentaire consulter les sites :

- <http://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/boite-a-outils/liste-de-plantes/listes-des-plantes-invasives>),
- <http://www.pollens.fr/le-reseau/doc/Guide-Vegetation.pdf>

⚙️ Limiter les espèces allergènes



Ambrosie



Érable



Cyprès



Frêne



Platane

⚙️ Limiter les espèces invasives



Crassule de Helms



Herbe de la Pampa



Séneçon en arbre

⚙️ Choisir des espèces locales



Châtaigner



Chêne pédonculé



Noisetier



Genêt



Sureau noir



Fusain d'Europe



Bouleau pubescent



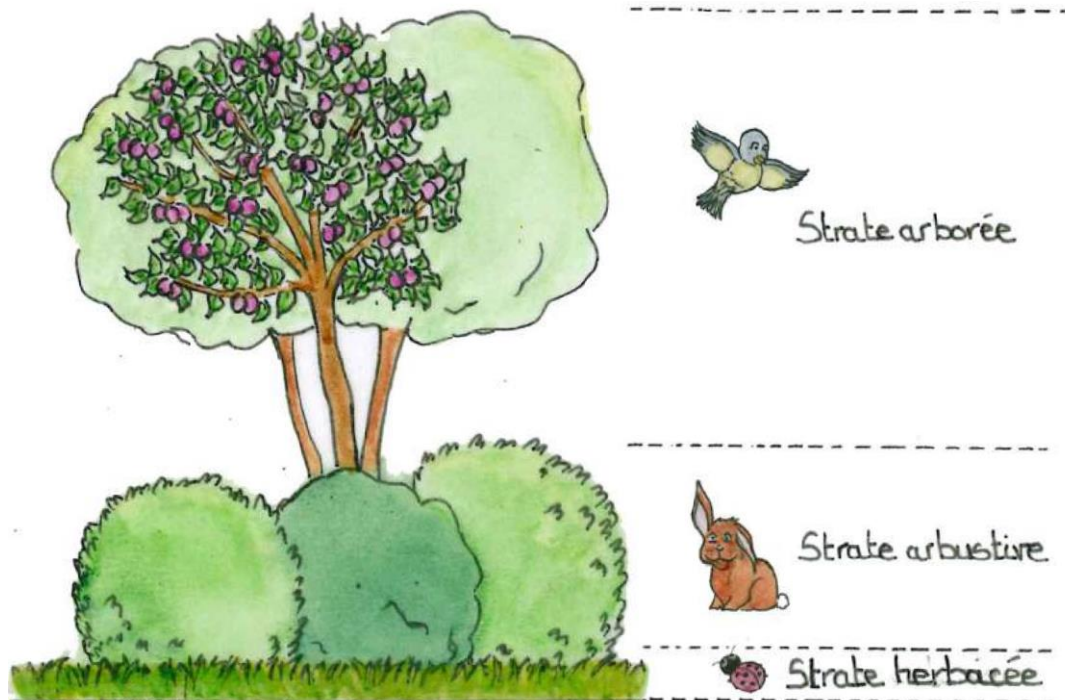
Aubépine

Diversifier les plantations

Diversifier les plantations permet d'enrichir la biodiversité tant au niveau faunistique que floristique. Cette action contribue également à l'amélioration du cadre de vie d'un point de vue paysager.

- Multiplier les habitats naturels,
- Varier les ressources alimentaires pour l'homme et la faune,
- Développer les connexions écologiques,
- Créer un cadre de vie agréable.

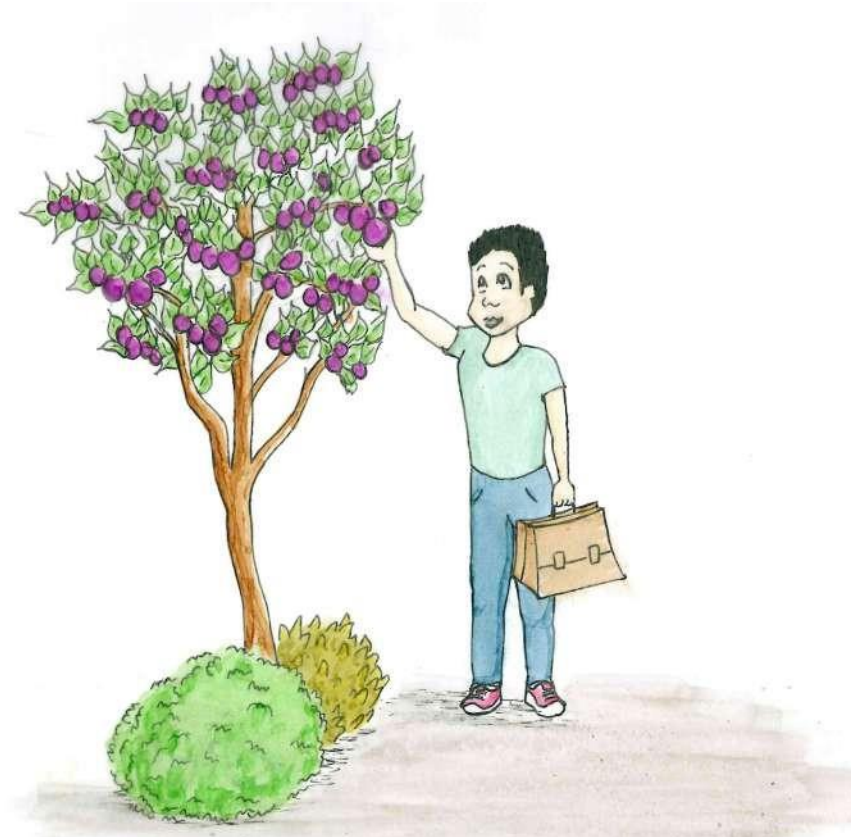
Planter des hauteurs de plantations



Planter des plantes mellifères (favorables aux insectes pollinisateurs)



Planter des arbres fruitiers et des aromates





Préserver les espaces naturels

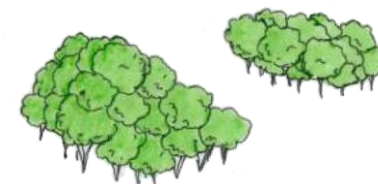
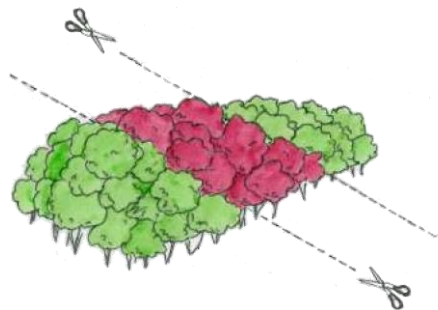
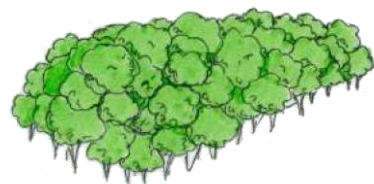
Les espaces naturels repérés sur la carte de la trame verte et bleue sont de réels réservoirs de biodiversité. Par définition, ce sont des espaces de taille suffisante où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos). Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent. Ils sont aussi susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. C'est pourquoi il est indispensable de prendre en compte la préservation de ces espaces lors de nouveaux aménagements. Plus encore, des mesures de protections peuvent être déployées pour les espaces de nature les plus sensibles.

Maintenir les réservoirs de biodiversité

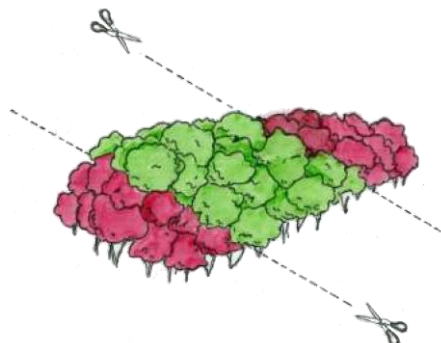
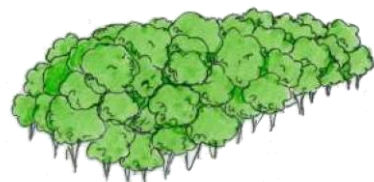
La commune de Riantec abrite de nombreux espaces naturels : la Crozetière, les landes de Lotour,... Ces espaces abritent de nombreuses espèces qui y trouvent refuge et nourriture. Ce sont aussi des espaces qui façonnent le paysage de Riantec et qui contribuent à son cadre de vie. Ils doivent être préservés notamment grâce à l'adoption d'une gestion différenciée (cf page 5).

- _ Permettre le développement de la faune et de la flore au sein des espaces naturels
- _ Maintenir au maximum la surface des sites naturels
- _ Conforter l'identité de la commune.

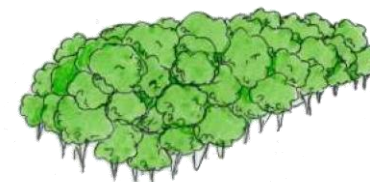
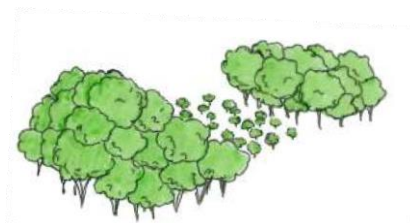
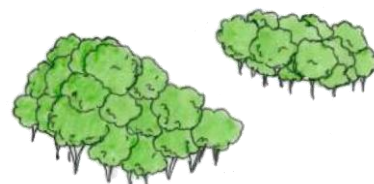
⚙️ Éviter de scinder les espaces naturels



⚙️ Préférer élaguer les abords



⚙️ Reconstituer des espaces naturels

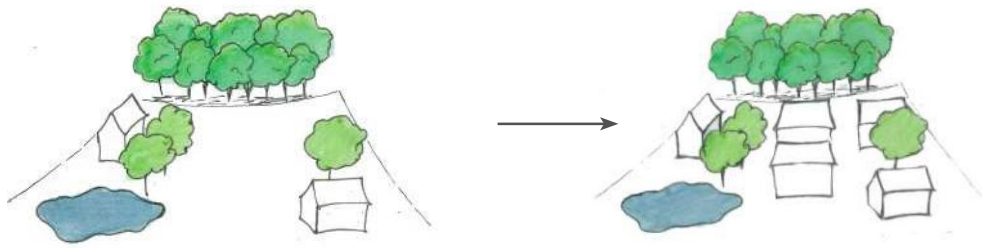


Organiser sensiblement le bâti

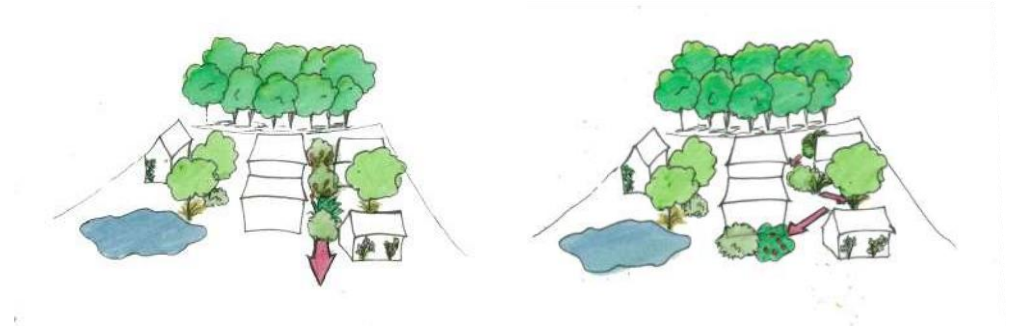
Les nouvelles constructions et aménagements consomment de l'espace. Leur implantation doit faire attention aux éléments de nature existants et à maintenir des connexions entre les espaces naturels, essentielles au cycle de vie des différentes espèces présentes sur le territoire.

- Préserver les habitats naturels et les ressources alimentaires,
- Permettre le déplacement de la faune entre ses différents habitats naturels,
- Valoriser les espaces naturels.

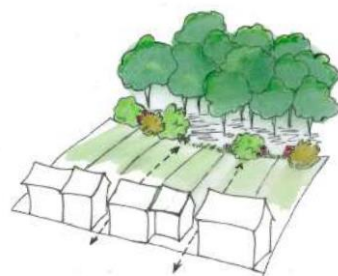
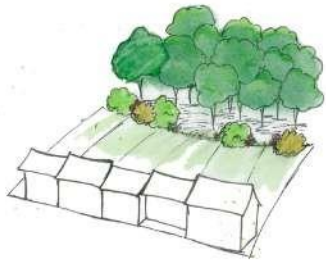
⚙️ Conserver au maximum les éléments naturels existants



⚙️ Prolonger la trame verte et bleue dans les projets urbains



⚙️ Créer des ouvertures visuelles sur les espaces verts



⚙️ Préserver des cœurs d'îlots verts

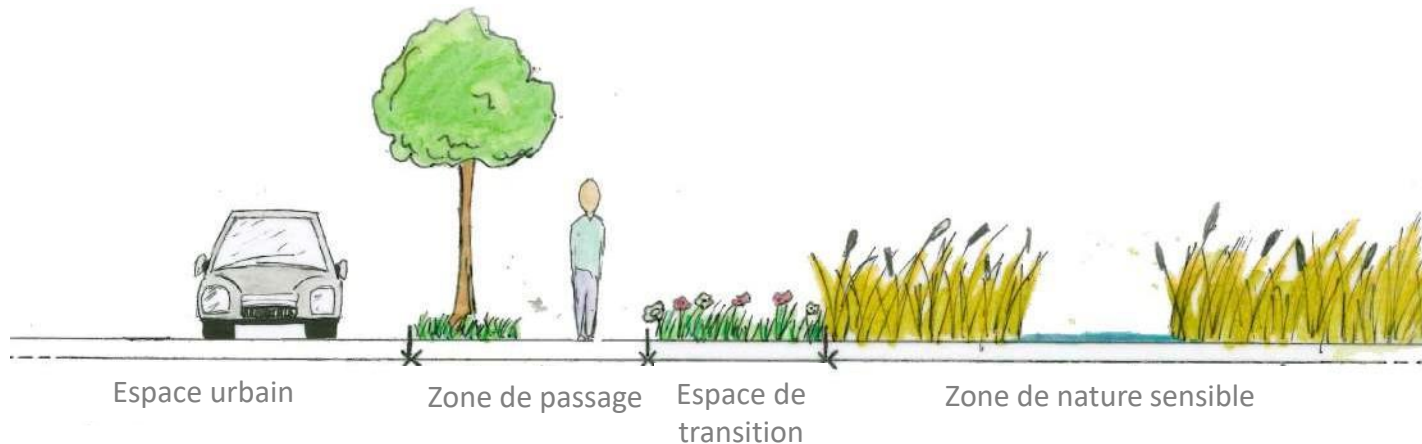


Créer des zones de transition

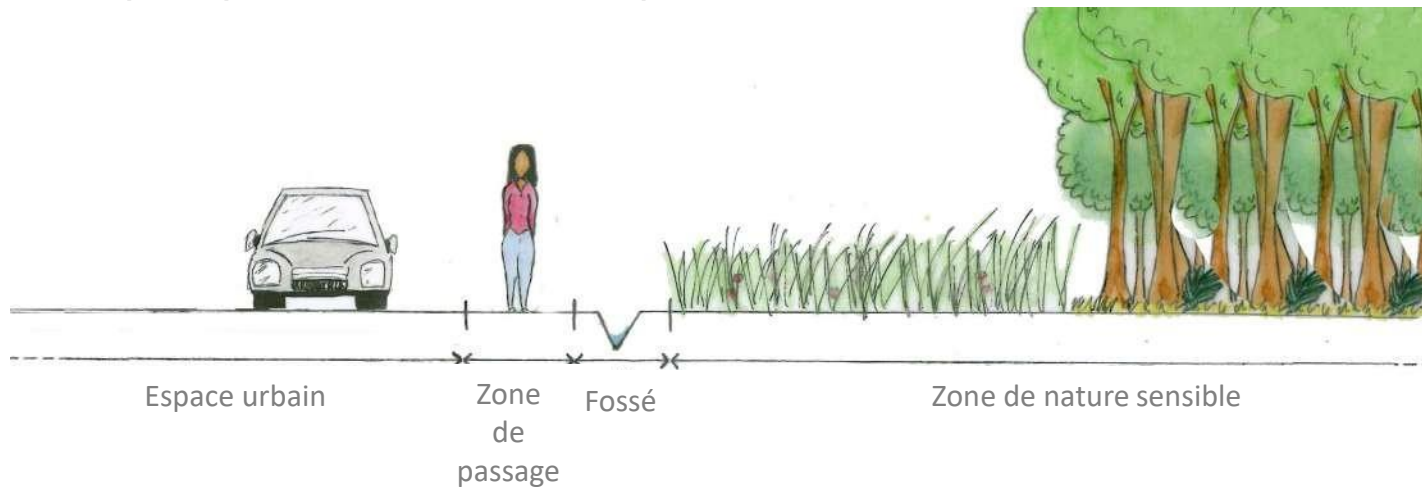
Le traitement des lisères permet de protéger les zones de nature sensible, notamment des piétinements de l'homme. Cela permet également de valoriser ces espaces qui font partie intégrante du paysage de Riantec.

- _ Protéger les zone de nature sensible
- _ Valoriser les espaces naturels en tant qu'entité paysagère
- _ Améliorer le cadre de vie de la commune

⚙️ Maintenir ou créer des espaces de transition



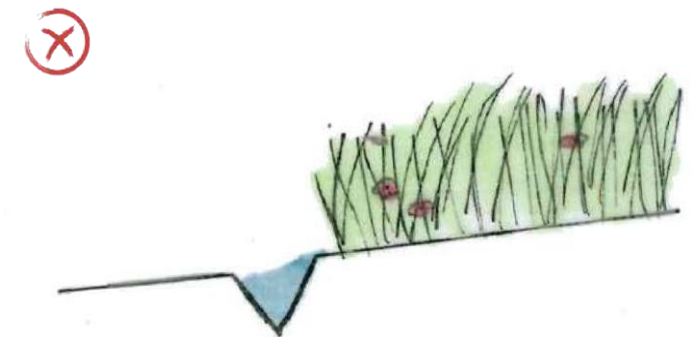
⚙️ Lorsque l'espace est restreint, une noue peut servir de transition



⚙️ Créer des zones de loisirs et d'agrément



⚙️ En cas de pente, préférer des poteaux pour protéger les zones humides





Connecter les espaces naturels



Certaines espèces animales doivent pouvoir se déplacer entre différents espaces naturels pour pouvoir accomplir leur cycle de vie. C'est le cas du crapaud épineux par exemple. Cette espèce présente sur la commune de Riantec se réfugie à l'abri de la forêt pour passer l'hiver et rejoint sa mare de reproduction l'été. Les jeunes crapauds rejoindront à leur tour le milieu terrestre et ainsi de suite. D'autres espèces ont simplement besoin de se déplacer pour chercher de la nourriture et rejoindre leur refuge, notamment les abeilles. Pour permettre ces déplacements faunistiques, la commune doit limiter au maximum les ruptures de continuités écologiques. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs et des citoyens du territoire sont concernés puisque les mesures d'actions possibles s'appliquent à tous les espaces existants (jardins, rues, parkings...).

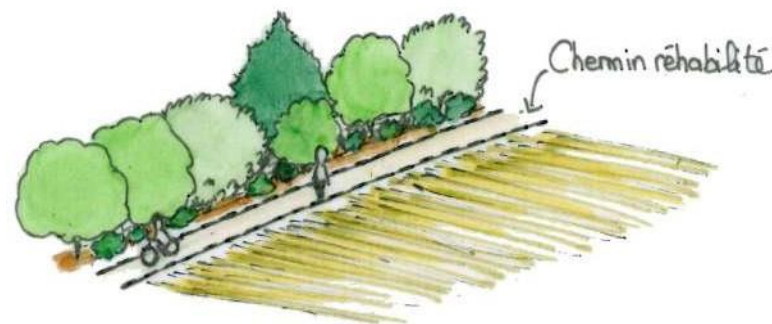
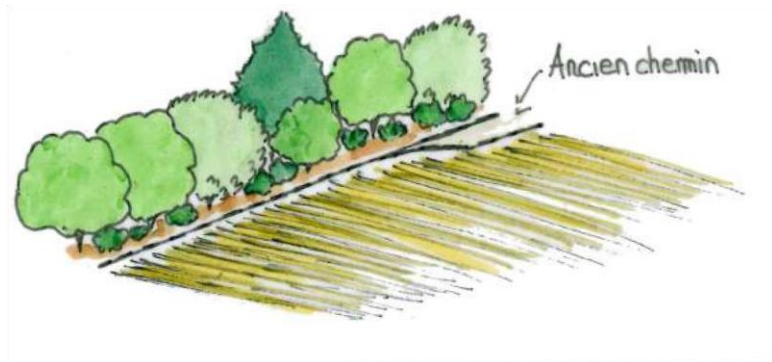
Composer des lisières naturelles

Les lisières agricoles

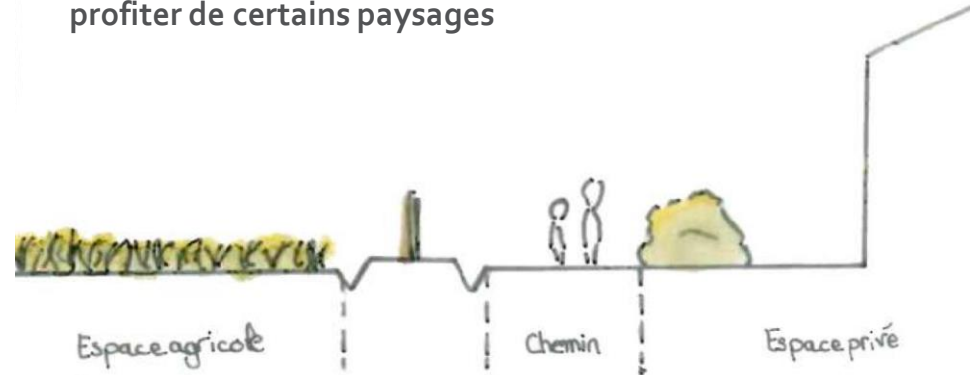
Les lisières agricoles peuvent avoir de multiples fonctions comme protéger les cultures du vent, valoriser le paysage ou encore atténuer les pollutions.

- _ Multiplier les réservoirs de biodiversité,
- _ Améliorer les continuités écologiques,
- _ Améliorer le cadre de vie de la commune,
- _ Conforter l'identité agricole de la commune,
- _ Optimiser les différentes fonctions des lisières (protéger les cultures, valoriser le paysage, réduire les pollutions (bruit, poussières, traitements phytosanitaires)).

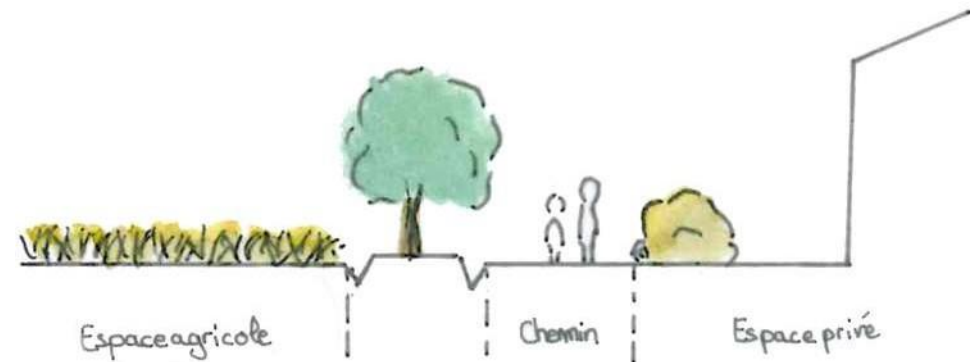
⚙️ Réhabiliter les anciens chemins



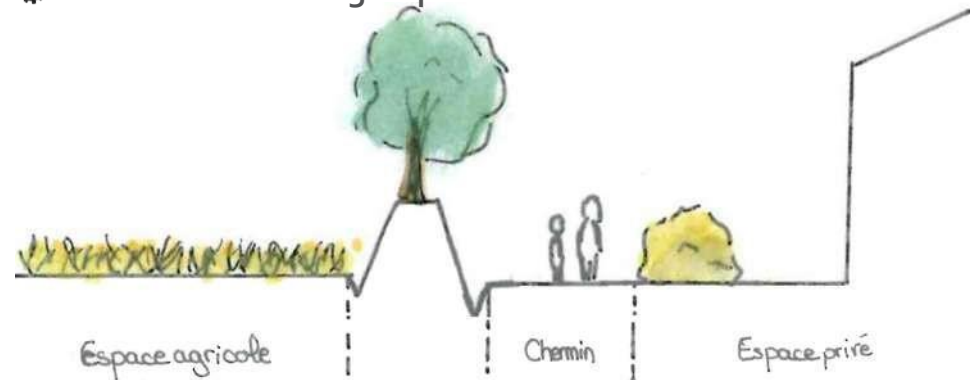
⚙️ Planter des haies basses ou clôtures naturelles pour profiter de certains paysages



⚙️ Utiliser les haies bocagères pour protéger les cultures du vent



⚙️ Créer des talus bocagers pour retenir le ruissellement de l'eau



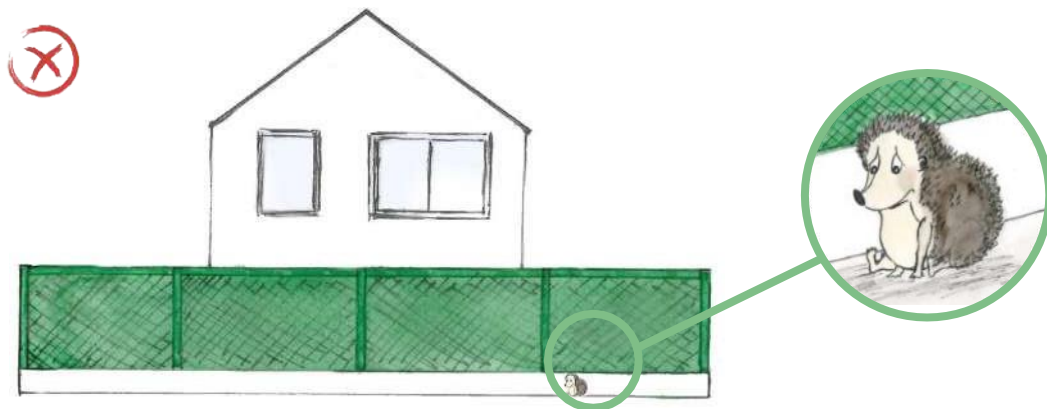
Composer des lisières naturelles

Les fonds de jardins

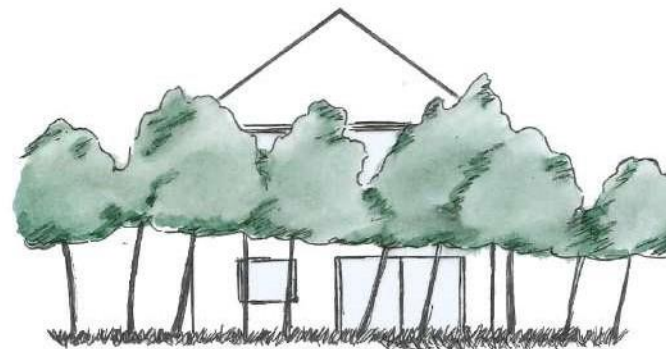
Les fonds de jardins permettent de définir les limites parcellaires mais aussi de préserver son intimité. Leurs aménagements doivent prendre en compte le passage des espèces et notamment de la petite faune.

- Multiplier les réservoirs de biodiversité
- Améliorer les continuités écologiques
- Améliorer le cadre de vie de la commune
- Optimiser les différentes fonctions des lisières (se protéger, profiter du paysage, préserver son intimité...).

⚙️ Les clôtures doivent laisser passer la faune et s'intégrer au paysage



⚙️ Les boisements offrent une lecture agréable et aérée du paysage



⚙️ Les haies multistrates préservent l'intimité et diversifient la flore



⚙️ Les murets en pierre sèche laissent passer la flore et la petite faune



Apporter des éléments ponctuels de nature

Végétaliser les façades des rues

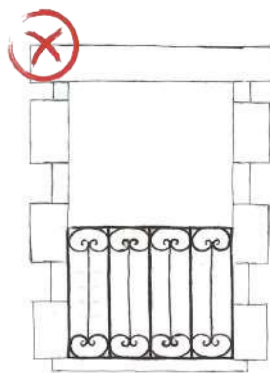
Les façades des rues font partie intégrante de l'espace public. Il appartient à chacun d'entretenir et de végétaliser ce bien commun afin de rendre le cadre de vie de la commune plus apaisé.

- Multiplier les réservoirs de biodiversité
- Améliorer les continuités écologiques
- Améliorer le paysage de la commune
- Mettre en valeur les espaces publics.

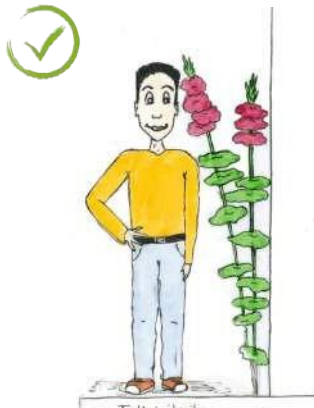
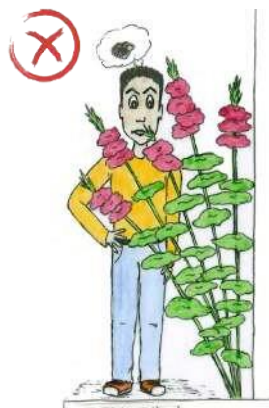
⚙️ Végétaliser les murs, les balcons et les rebords de fenêtre



Mur végétal, Berlin



⚙️ Veiller à ne pas gêner les circulations



⚙️ Planter en pieds de murs avec des supports de type treille ou ombrière



Apporter des éléments ponctuels de nature

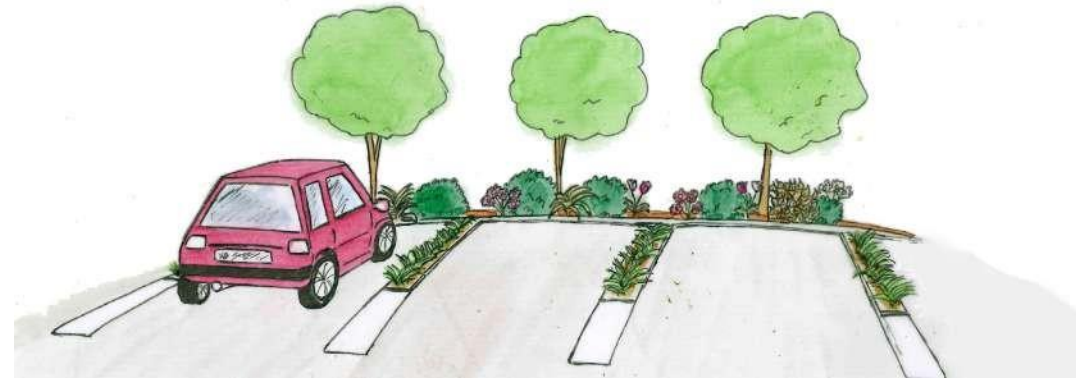
Reverdir les espaces publics

Les espaces publics sont de véritables lieux de cohésion sociale qui contribuent au cadre de vie de la commune. Ce sont aussi des espaces qui profitent à la biodiversité à condition d'accueillir de la végétation.

- Multiplier les réservoirs de biodiversité
- Améliorer les continuités écologiques
- Améliorer le paysage de la commune
- Mettre en valeur les espaces publics.

⚙ S'appuyer sur le mobilier urbain,

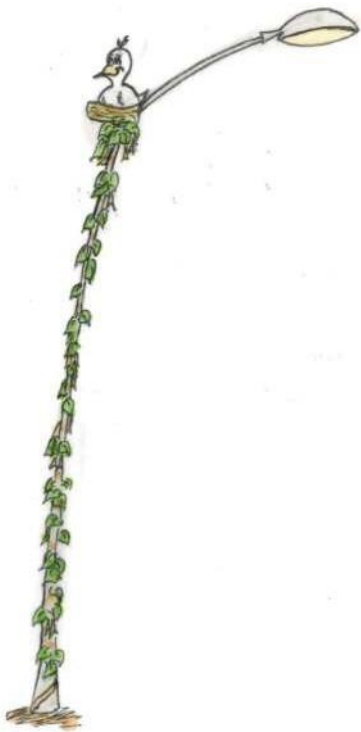
⚙ Végétaliser les parkings, rond points et terre pleins.



Terre plein végétalisé, Saint-Nazaire



Terre plein végétalisé, Riantec



Réduire la pollution lumineuse

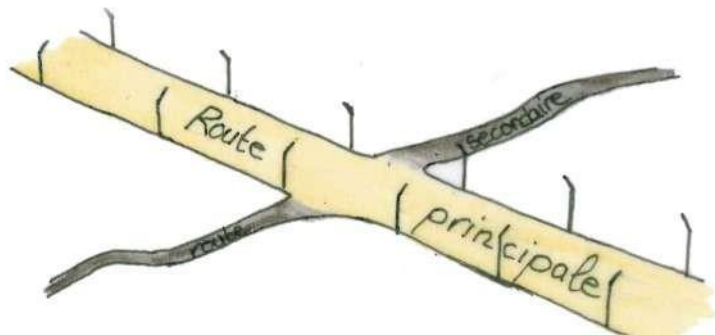


La pollution lumineuse est nocive pour l'homme comme pour d'autres espèces faunistiques. La disparition de l'obscurité entraîne des dérèglements biologiques mais aussi des dérèglements du parcours migratoire de certaines espèces de chauves-souris notamment.

- _ Préserver la biodiversité
- _ Améliorer le cadre de vie de la commune
- _ Réduire les nuisances lumineuses.



Cibler les zones à éclairer



⚙️ Réduire le temps de fonctionnement

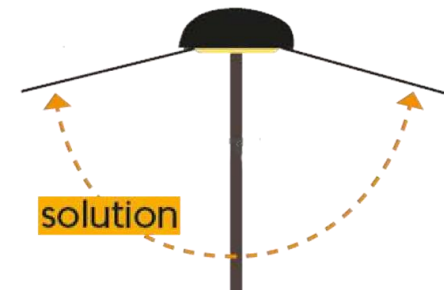
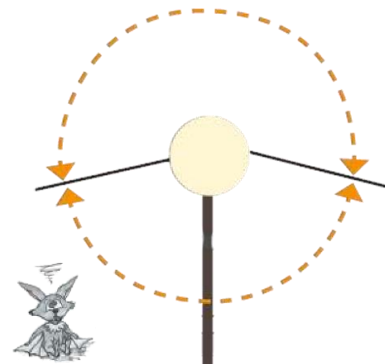
⚙️ Préférer des éclairages publics jaunes orangés



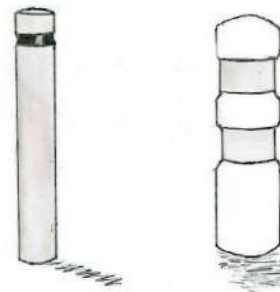
⚙️ Éviter les éclairages au sol, nocifs pour les insectes



⚙️ Choisir des flux lumineux dirigés vers le bas



⚙️ Préférer les potelets réfléchissants et équipés de système d'auto détection



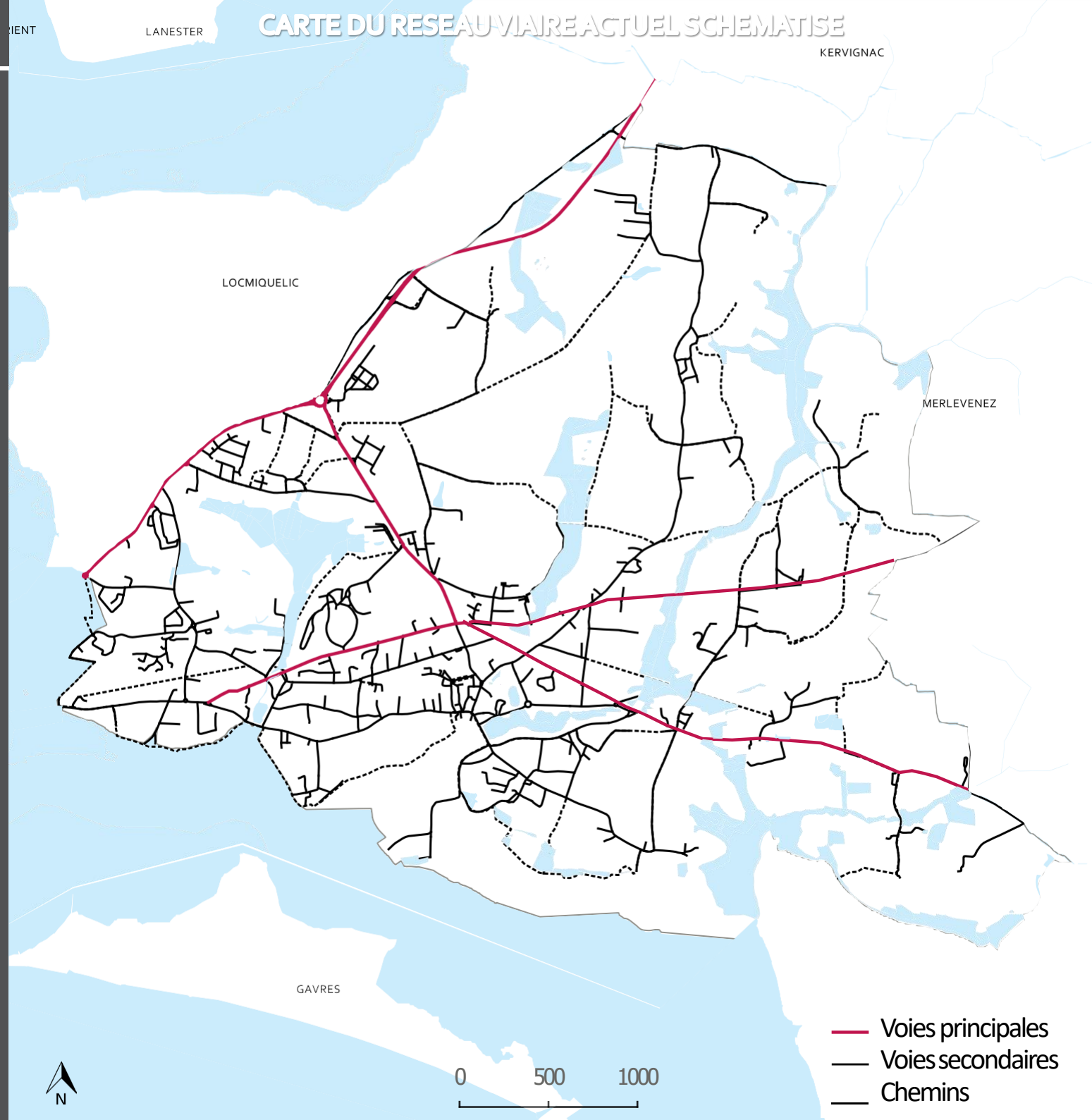
Sommaire

Améliorer l'organisation du réseau viaire

Qualifier les entrées de ville	24
Hiérarchiser le réseau viaire	25
Sécuriser l'accès aux principaux équipements	27

Permettre des déplacements doux au quotidien

Assurer la continuité des liaisons douces	29
Valoriser les chemins existants	31
Favoriser l'intermodalité	32





Améliorer l'organisation du réseau viaire

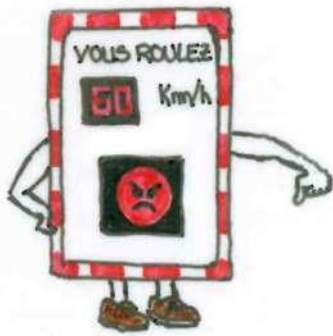
Le réseau viaire de la commune manque actuellement de hiérarchisation. Les voies principales sont en effet peu distinguées par rapport aux voies secondaires, tout comme les entrées de bourg. Ainsi l'organisation spatiale de la commune est peu lisible, notamment pour les personnes venant de l'extérieur.

Qualifier les entrées de ville

La notion de transition et de passage d'un paysage non urbanisé à un paysage urbanisé est essentielle dans la perception d'un village. Qualifier les entrées de bourg en créant un effet de porte est intéressant pour sécuriser les déplacements. C'est aussi un moyen d'affirmer l'identité de la commune et d'affirmer un caractère paysager.

- Permettre la transition entre un paysage urbanisé et non urbanisé
- Apporter une identité paysagère à la commune
- Sécuriser les déplacements sur la commune.

⚙️ Intégrer de la signalétique



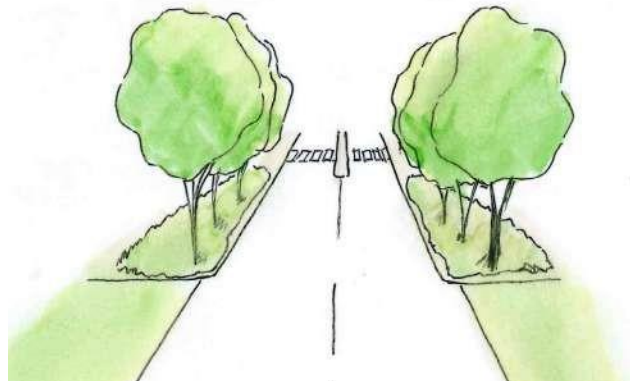
⚙️ Matérialiser l'identité du bourg



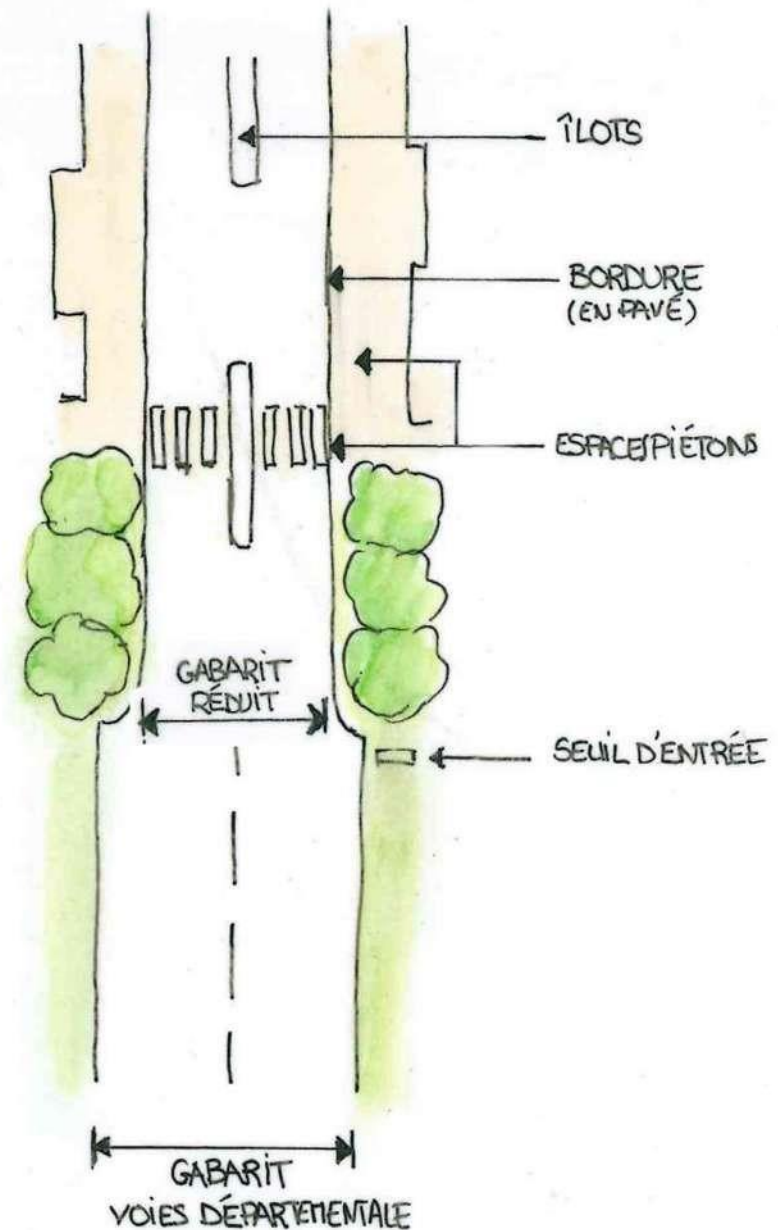
⚙️ Prévoir des espaces piétons



⚙️ Planter de la végétation



⚙️ Réduire le gabarit de la voie



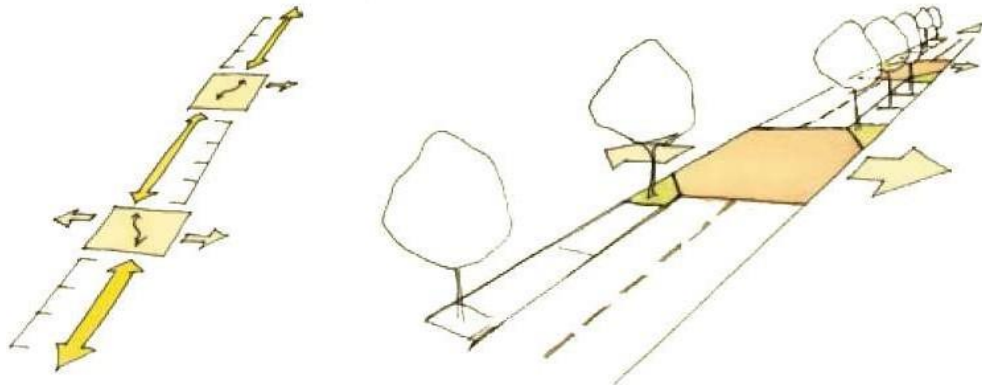
Hiérarchiser le réseau viaire

Sécuriser les voies principales

Le réseau viaire de la commune de Riantec est peu lisible pour les personnes de l'extérieur comme pour les habitants. Hiérarchiser le réseau viaire doit permettre d'apaiser la circulation et de reconquérir les espaces publics en tant que lieu de cohésion sociale.

- _ Qualifier les principaux axes de circulation
- _ Adapter la place laissée aux piétons et aux cyclistes selon le type de voies
- _ Réduire la vitesse des automobilistes
- _ Sécuriser les déplacements doux
- _ Contribuer au paysage de la commune.

⚙️ Inciter les voitures à ralentir



Source CAUE de la SeineMaritime

⚙️ Séparer physiquement les piétons et cyclistes des voitures



Rue de Général de Bollardière, Lorient



Rue de Pontcarre, Lorient

Hiérarchiser le réseau viaire

Partager les voies secondaires

Le réseau viaire de la commune de Riantec est peu lisible pour les personnes de l'extérieur comme pour les habitants. Hiérarchiser le réseau viaire doit permettre d'apaiser la circulation et de reconquérir les espaces publics en tant que lieu de cohésion sociale.

- _ Qualifier les principaux axes de circulation,
- _ Adapter la place laissée aux piétons et aux cyclistes selon le type de voies
- _ Réduire la vitesse des automobilistes,
- _ Sécuriser les déplacements doux,
- _ Contribuer au paysage de la commune.

⚙️ Matérialiser les voies secondaires par un revêtement au sol



Rue Léon Breurec, Riantec

⚙️ Laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes



Boulevard Albert Thomas, Lorient

Sécuriser l'accès aux principaux équipements

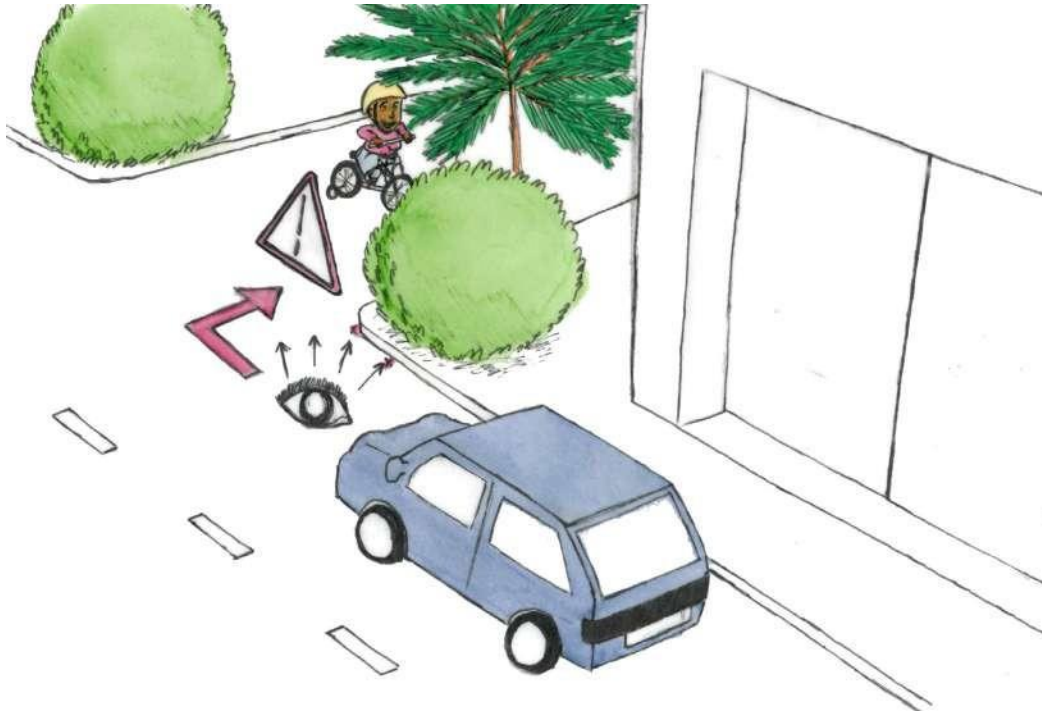
Les équipements et les infrastructures (écoles, mairie...) participent à l'animation et à la vie sociale de la commune. Pour être pleinement utilisés, ils doivent être sécurisés, facilement accessibles et appropriables par les piétons.

- _ Améliorer l'accès aux équipements
- _ Mettre en valeur les infrastructures de la commune
- _ Réduire la vitesse des automobilistes
- _ Sécuriser les déplacements doux
- _ Contribuer au paysage de la commune.

⚙️ Souligner les intersections par le minéral, le végétal



⚙️ Ne pas gêner la visibilité des carrefours



⚙️ Aménager des seuils piétonniers





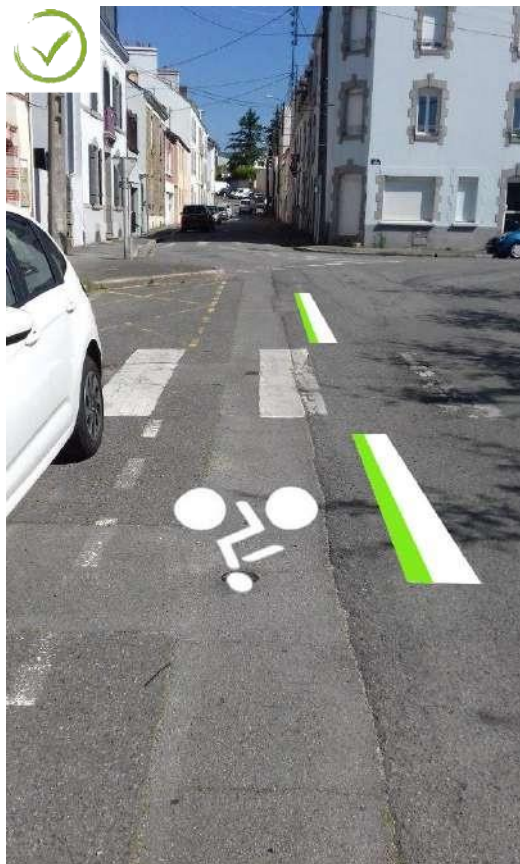
Permettre
des déplacements actifs au quotidien

Assurer la continuité des liaisons douces

Assurer la continuité des liaisons douces est indispensable pour permettre aux habitants de se déplacer à pied ou à vélo de façon fluide. Matérialiser des cheminements renforce la sécurité des déplacements, notamment du quotidien.

- _ Permettre des déplacements actifs au quotidien
- _ Assurer la continuité des liaisons douces
- _ Sécuriser les liaisons douces
- _ Rendre praticables les voies douces.

⚙️ Rendre visibles les bandes cyclables

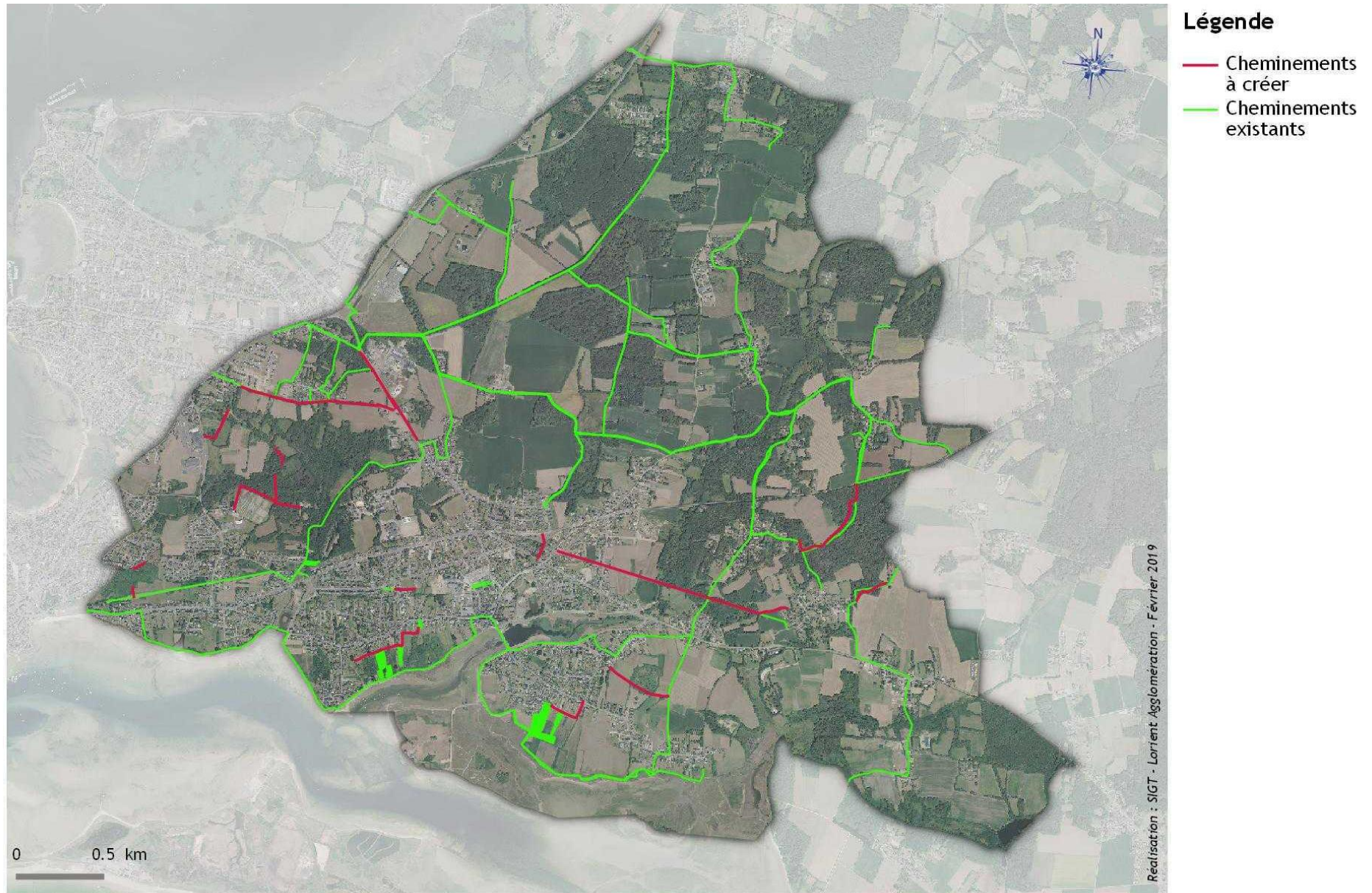


⚙️ Rajouter les bandes cyclables manquantes



Assurer la continuité des liaisons douces

⚙ Compléter le maillage existant



Valoriser les chemins existants

De nombreux chemins présents sur la commune permettent d'assurer la continuité des liaisons douces à condition d'être praticables. Ces chemins valorisent également le patrimoine paysager et culturel de Riantec et peuvent faire l'objet de loisirs.

- _ Permettre des déplacements actifs au quotidien
- _ Assurer la continuité des liaisons douces
- _ Rendre praticables les voies douces
- _ Mettre en valeur le patrimoine paysager et culturel.

⚙️ Préserver les chemins existants



⚙️ Rendre praticables et confortables les chemins



⚙️ Associer des équipements ludiques aux chemins



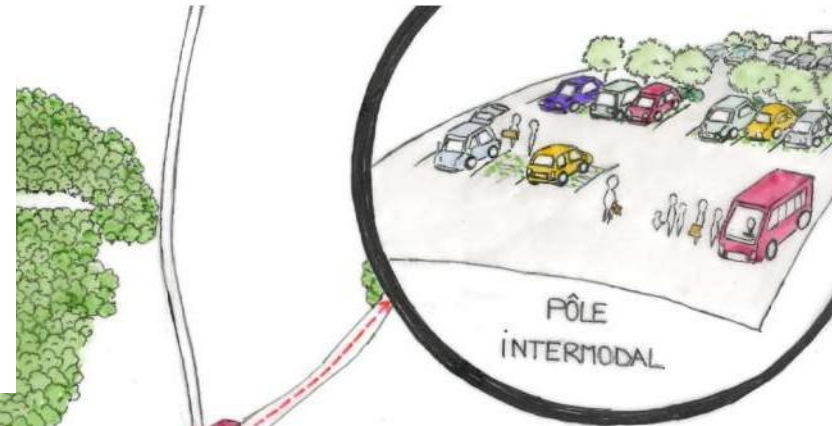
Équipement sportif; Source : lyon-france.net

Favoriser l'intermodalité

L'intermodalité permet de répondre aux besoins des habitants par différents usages. Développer des places intermodales permet de réduire l'utilisation de la voiture mais aussi de gagner de l'espace public au sein de la commune.

- _ Permettre des déplacements actifs au quotidien
- _ Assurer la continuité des liaisons douces
- _ Rendre praticables les voies douces
- _ Mettre en valeur le patrimoine paysager et culturel

⚙ Matérialiser des places intermodales



⚙ Indiquer les temps de parcours

